



Conseil de quartier
Montcalm

Rapport annuel 2025



Agir pour ma communauté

ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier





Mot de la présidence

- Première année complète de mise en œuvre de la Vision Montcalm
- Équilibre entre membres d'expérience et nouveaux membres
- Renforcement de notre présence, de notre accessibilité et de notre écoute
- Restructuration des comités internes
- Fierté du travail accompli cette année

Implication terrain

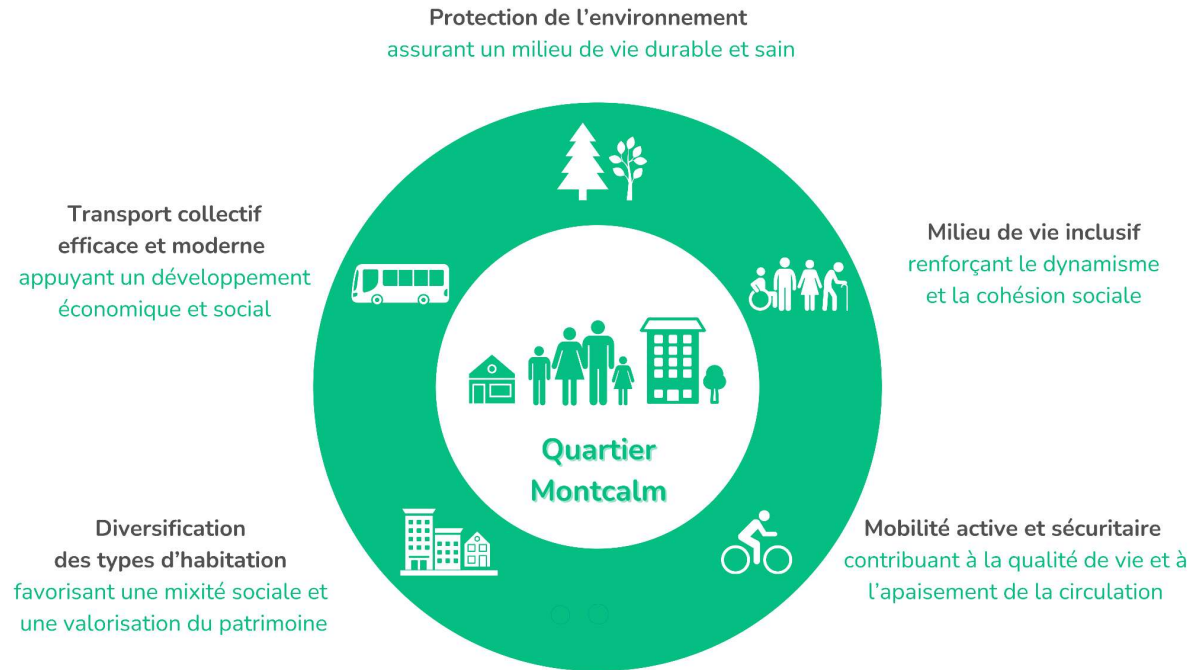
- Tenue de réunions régulières du conseil
- Travail soutenu au sein des comités
- Organisation de 5 à 7 et d'échanges avec les citoyen·ne·s
- Développement de collaborations avec les partenaires du milieu
- Participation à des consultations publiques



Résolutions adoptées et actions menées en 2025



Mai 2025 - Vision Montcalm



Mai 2025 - Projet Craie-mazie

- Sécurisation de l'intersection de l'avenue des Érables et de la rue Crémazie ouest: mobilisation citoyenne



Mai 2025 - Projet Craie-mazie

- Couverture médiatique
- Journal de Québec
- CBC
- Carrefour de Québec
- MonMontcalm



Mai 2025 - Projet Craie-mazie

- Annonce des changements à l'Hôtel de ville



Mai 2025 - Renforcement des conseils de quartier

- Organisation d'États généraux pour repenser la
- Appui de plus d'une douzaine de conseils de quartier
- Deux rencontres tenues avec le cabinet du maire

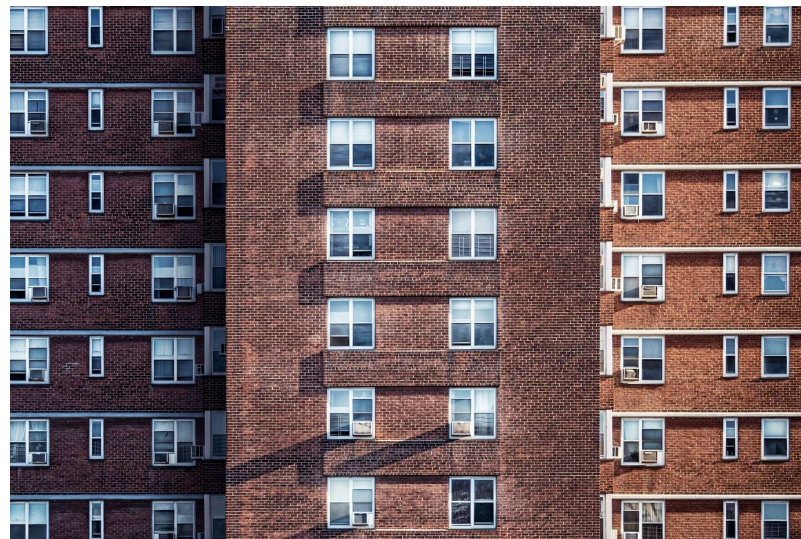
Mobilisation pour renforcer la place des conseils de quartier sur la scène municipale



Jonathan Tedeschi est co-président du conseil de quartier de Montcalm.
PHOTO : RADIO-CANADA / FRANÇOIS POUILLIOT

Juin 2025 - Projet de loi 31

- L'accélération de la construction de logements se poursuit avec des leviers supplémentaires à Québec



Novembre 2025

- Atelier Mécanique Vélo I
- Mise sur pied d'un comité de liaison pour le chantier du 955 Grande-Allée ouest (*Projet Arboris*)
- Non venue d'un membre de l'équipe de la gestion des feux pour piétons à la Ville de Québec



Décembre 2025

- Lancement du Comité mobilisation

Janvier 2026

- Intersection Bourlamaque et Fraser
- TramCité
- Projet de piétonisation de l'avenue Cartier et de création d'un comité

Janvier à avril 2026 - Tramcité

- Comité de liaison
- Aménagement des stations, aménagement des voies, passages sécurisés (phase de codéveloppement)
- Remplacement des parcours 800 et 801 par 805
- Visite de Raymond Poirier



Janvier à avril 2026 - Tramcité

Travaux préparatoires, Cartier et René-Lévesque

Activités		Printemps	Été	Automne	Hiver
Tous les secteurs	Conception et approvisionnement	[Barre verte]			
	Collectes de données terrain	[Barre verte]			
	Préparation des aires d'entreposage		[Barre bleue]		
Secteur Ouest	Préparation des sites de travaux		[Barre bleue avec icône arbre]		
	Excavation			[Barre violette avec icône maison]	
Secteur Est	Préparation des sites de travaux et excavation	Automne 2026 – Début à préciser selon l'avancement de la conception			

- Planification
- Préparation des sites
- Travaux souterrains

- Travaux de foresterie
- Début anticipé des travaux souterrains

*Calendrier sujet à changement

Février 2026

Sécurisation de la rue Brown près de l'école Anne-Hébert: toujours d'actualité

Appui par le Conseil d'établissement de l'école

CIRCULATION AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Avec le retour du printemps, nous profitons de cet info-parents pour rappeler qu'il est strictement interdit de s'arrêter sur le côté droit (est) de la rue Brown afin de déposer votre enfant à l'école après 8h00. À partir de 8h00, ce côté de la rue doit rester complètement libre pour permettre une circulation en toute sécurité dans la rue comme sur le trottoir. À tous les jours, plusieurs personnes enfreignent la loi en arrêtant leur véhicule de ce côté de la rue après 8h00 pour laisser sortir leur enfant ou le temps de l'accompagner jusqu'à la cour. Souvent, le moteur continue de tourner, ce qui en plus d'être polluant, est très désagréable pour les petits qui marchent dans ce nuage de fumée. À chaque matin, nous voyons plusieurs manœuvres dangereuses et plusieurs accidents sont évités de justesse.



Ce panneau signifie que vous n'avez pas le droit d'arrêter votre véhicule sur le bord du trottoir, que ce soit pour 5 minutes ou même pour quelques secondes et même avec les feux clignotants en fonction.

Si vous emmenez votre enfant à l'école en voiture après 8h00, vous devez vous stationner dans une zone où c'est permis et faire les quelques mètres restants à pied.

Mars 2026

Sécurisation de la rue Brown
près de l'école Anne-Hébert:
toujours d'actualité

Réponse de la ville

Réponse de la Ville (provenance du TMI) :

« Bonjour, la situation n'ayant pas substantiellement changé, notre réponse demeure donc la même :

Retirer ainsi une voie de circulation reviendrait en réalité à retirer l'ensemble des stationnements et débarcadères le long du terrain de l'école, ce qui inclut les débarcadères des parents, des autobus scolaires et des minifourgonnettes de transport adapté.

À notre avis, la problématique de bouchon sur le trottoir est ponctuelle et essentiellement causée par le fait que l'école ne permet pas aux élèves non-inscrits au service de garde d'accéder à la cour d'école avant 8h00. Nos observations confirment une accumulation sur le trottoir d'élèves non-inscrits au service de garde, entre 7h45 et 8h00. »

Avril 2026

Nouvelle demande de l'école en lien avec les travaux pour le tramway et les changements dans la circulation dans le quartier

Considérant la localisation de l'école Anne-Hébert, au cœur du quartier Montcalm et donc directement exposée aux impacts des travaux pour le tramway;

Considérant la diversité des élèves fréquentant l'école, incluant certains à besoins particuliers dont ceux fréquentant le service Dunn à vocation régionale;

Considérant que la très grande majorité des élèves se rendent à l'école en transport actif, incluant la marche et le vélo, dont plusieurs jeunes non accompagnés;

Considérant que les impacts des travaux concernent plus de 500 élèves et leur famille, et au-dessus de 100 membres du personnel;

Considérant ce qui est déjà observé comme problématique sur le corridor et chemins scolaires, et aux abords de l'école, alors que les travaux commencent à peine, notamment une augmentation significative de la circulation automobile et des comportements jugés dangereux d'automobilistes impliquant le non respect de règles élémentaires de sécurité routière;

Considérant que les membres du conseil d'établissement s'inquiètent de l'absence d'un certain niveau de communication proactive spécifique aux enjeux de sécurité aux abords de l'école secondaires aux travaux en cours et à venir;

Considérant que le Conseil d'établissement souhaite collaborer avec la Ville, non seulement dans l'identification des enjeux de sécurité prioritaires mais aussi dans la recherche de solutions;

Considérant que le Conseil d'établissement est prêt à contribuer à la circulation de l'information pertinente aux parents et au personnel de l'école par les moyens dont il dispose;

Il est résolu de:

- demander à la Ville de prévoir dès maintenant les mesures nécessaires pour gérer les impacts immédiats et temporaires des travaux sur la sécurité des élèves, parents et membres du personnel sur le corridor et chemins scolaires, particulièrement aux abords de l'école;
- demander à la Ville de travailler dès maintenant à prévoir les mesures nécessaires pour gérer les impacts qui seront permanents à la fin des travaux, et que vivront les élèves, parents et membres du personnel de l'école sur le corridor et chemins scolaires, particulièrement aux abords de l'école;
- demander à la Ville d'envisager dès maintenant de la signalisation supplémentaire, l'interdiction de stationnement pour dégager les intersections problématiques, ajouter des mesures d'atténuation de la circulation et de réduction de la vitesse et même considérer de la présence policière accrue, entre autres;
- mandater le président du Conseil d'établissement de solliciter Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale pour le quartier Montcalm, pour une rencontre avec l'objectif de partager ses préoccupations, comprendre quel rôle peut jouer le Conseil d'établissement en respect de son mandat et en complément des autres instances et s'assurer de communications bidirectionnelles efficaces avec la Ville;
- mandater le président du Conseil d'établissement de transmettre la présente résolution au Conseil de quartier.

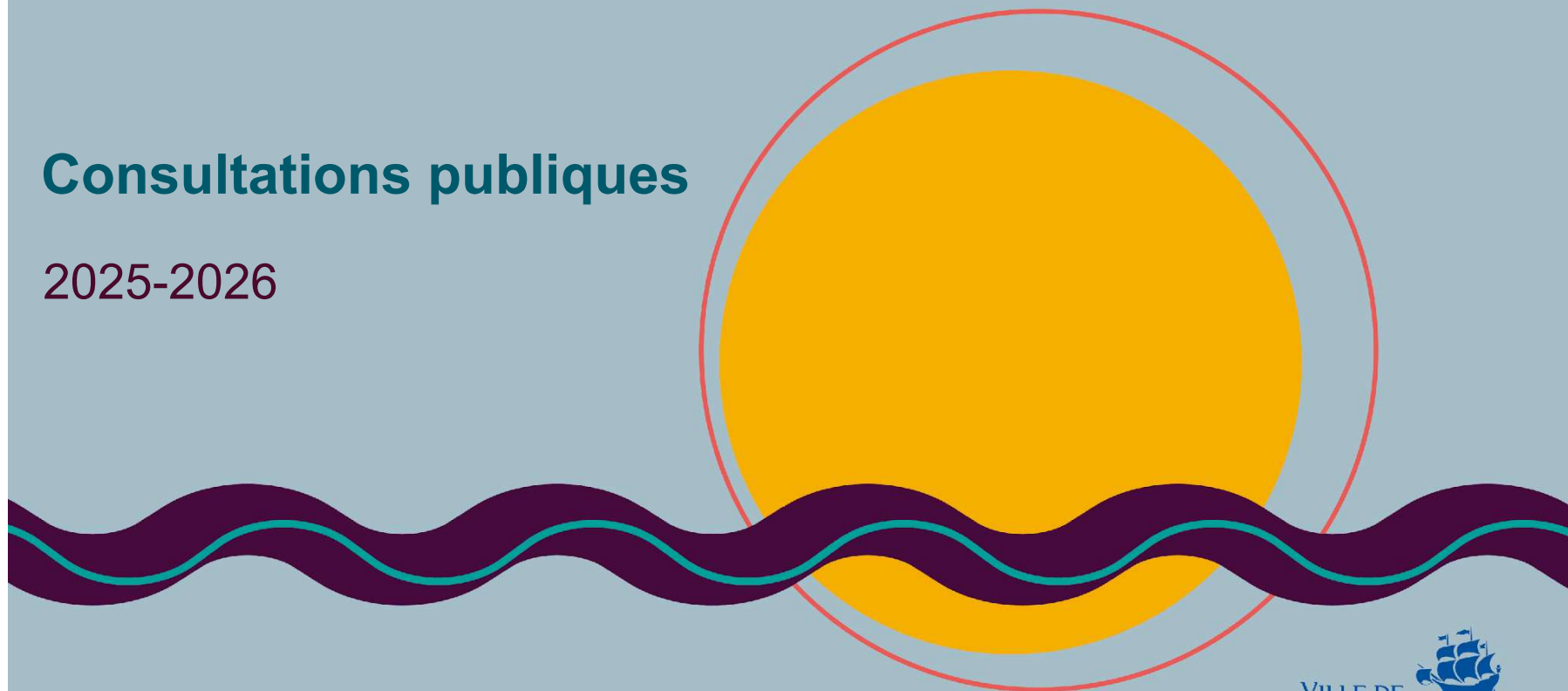
Mars 2026

- **Atelier Vélo II**
 - Montcalm en p'tites roues
 - Institut Saint-Joseph vers l'école Anne-Hébert
 - 9 AM le 9 mai 2026
- *Initiative des élèves de l'école Anne-Hébert du Maintien de la patinoire du parc Saints-Martyrs*



Consultations publiques

2025-2026



Juin 2025

Augmentation du nombre de logements au 355, boulevard René-Lévesque ouest

Jivier Alain • 17 juin 2025



Source: [Wormontcalm](#), 17 juin 2025

Réponse du conseil de quartier

Le Conseil de quartier Montcalm est d'accord avec l'augmentation du nombre de logements à 10 dans le secteur et recommande par ailleurs les modifications suivantes au zonage:

Il faudrait que dans le secteur, la norme de grands logements soit en pieds carrés ET en nombre de pièces pour éviter les pièces de petites tailles;

Pour tout projet de 10 logements et plus dans le secteur, obliger la présence d'au moins un logement abordable;

S'assurer de préserver les bâtisses à caractère patrimonial du secteur.

Septembre 2025 à janvier 2026

Aucune consultation publique

Février 2026

Harmoniser les usages à tous les étages de certains immeubles d'une zone de l'avenue Cartier.



Logement 6 ½ (conforme)

Commerce C2 : Les Nanas Chic (conforme)

Commerce Quatre natures (non conforme)



Position du conseil de quartier

Le Conseil de quartier Montcalm approuve la modification de zonage pour harmoniser les usages à tous les étages de certains immeubles d'une zone de l'avenue Cartier.

En cours...

- Collectif Canopée: les scouts ont été de la partie
- Atelier vélo: pendant Montcalm en petites roues le 9 mai

États Financiers

États financiers - CQ Montcalm	
Tableau consolidé des revenus et des dépenses	
1er janvier au 31 décembre 2025	
Revenus :	
- Solde reporté (année 2024)	6 188,99 \$
- Budget de fonctionnement (Ville de Québec)	1 375,00 \$
- Subvention atelier vélo (Ville de Québec)	450,00 \$
- Programme sécurité routière (Ville de Québec)	3 000,00 \$
- Appuis pour Vision Montcalm (Desjardins)	2 250,00 \$
- Ristourne (Desjardins)	4,73 \$
Total	13 268,72 \$
Dépenses :	
- Vision Montcalm -- Facturation Votepourca	5 167,90 \$
- Programme de sécurité routière	3 000,00 \$
- Atelier Vélo	433,28 \$
- Activités de communications et mobilisation	229,56 \$
- Rédaction des procès-verbaux	920,00 \$
- Dépenses administratives (abonnement, location, etc)	1 532,37 \$
- Frais de gestion bancaire	101,09 \$
Total	11 384,20 \$
Solde réel (Revenus moins dépenses)	1 884,52 \$



Merçi de votre présence



Agir pour ma communauté

ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

